

## Conseil Municipal – séance du 1<sup>er</sup> juin 2015

Excusés : A. Rahis, S. Pontarollo (Pouvoir à J. Gallin-Martel), JP. Mailles (Pouvoir à B. Belony)

Secrétaire de séance : Graziella Bertola-Boudinaud

**1/ Vote de la répartition du FPIC :** Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (*FPIC*) vient d'être notifié à la CAPI le 13 Mai dernier. Son montant est de 2 336 121€. La répartition qui avait été décidée précédemment était de 60% pour la CAPI et 40% pour les communes. Afin de maintenir cette clé de répartition toutes les communes doivent délibérer favorablement avant le 30 Juin. Pour la commune, le montant sera de 26 641,00€ contre 18 190,00€ en 2014. (Unanimité)

**2/ Tarifs 2015-2016 du restaurant scolaire :** Proposition de majorer les tarifs de 2%, à l'arrondi près.

Quotient Familial au-dessous de 500€, passe de 2,55€ à 2,60€, QF de 500 à 799€, passe de 3,75 à 3,80€, QF de 800 à 999€, passe de 4,20 à 4,30€, QF supérieur ou égal à 1000€ passe de 4,60 à 4,70€, Hors-commune passe de 5,60 à 5,70€ et adulte passe de 7,90 à 8,00€. (Unanimité)

**3/ Vote d'une subvention au CCAS :** Le budget du CCAS a été équilibré avec une subvention du Conseil Municipal de 21 380.00€. Proposition de verser cette subvention de 21 380,00€ inscrite au BP de la commune. (Unanimité)

**4/ Choix d'un architecte pour l'aménagement du local des services techniques :** Le Conseil Municipal a décidé d'agrandir l'entrepôt actuel, chemin de Quinsonnas afin de pouvoir garer les véhicules, en particulier ceux qui sont destinés au déneigement dans un local hors gel. Le coût d'objectif est de 200 000€. Cinq architectes ont déposé une offre. Proposition de retenir celle du Cabinet Piccoli de Bourgoin-Jallieu, pour une mission complète pour le montant de 12 000,00€HT. (Unanimité)

**5/ Choix des entreprises pour les travaux de mise en accessibilité de l'Ecole Primaire :** Les travaux avaient été divisés en 6 lots. Sont retenus, pour le lot numéro 1, maçonnerie, l'entreprise Fuzier pour un montant de 19 229,50€HT, pour le lot numéro 2, menuiseries bois, les Copos de l'Hien pour un montant de 23 633,00€HT, pour le lot numéro 3, métallerie, l'entreprise Guttin pour un montant de 2 085,00€HT, pour le lot numéro 6, plomberie, l'entreprise Déclics pour un montant de 2690,00€HT. Les lots 4 – peinture et 5 électricité n'ont pas eu de candidat. Il sera procédé à une consultation adaptée. (Unanimité)

**6/ Renouvellement du mobilier d'une classe à l'école Primaire :** Décision de renouveler le mobilier de la dernière classe pour laquelle cela n'avait pas été fait, avec du mobilier choisi en accord avec les enseignants. Fourniture par l'UGAP, pour un montant de 2 857,00€TTC. (Unanimité)

**7/ Remplacement des câbles électriques du stade des Mûriers :** Les câbles électriques ont été sectionnés au droit des trappes de visite des mâts d'éclairage et des chambres de tirage afin de les dérober. Proposition d'accepter le devis de remplacement établi par la Société Eiffage Energie Rhône-Alpes pour un montant de 4 941,53€TTC. (Unanimité)

**8/ Mise sous alarme des trappes de visite des mâts d'éclairage :** Afin prévenir un nouveau vol, proposition de mettre sous alarme les trappes de visite des mâts d'éclairage. Par 9 voix pour, 5 voix pour une autre solution et 4 abstentions la proposition d'Europrotect, qui a fourni l'alarme du Stade, est retenue pour un montant de 1 824,00€TTC.

**9/ Rapport annuel de l'élu Mandataire au sein de SARA :** Laurent Glad, adjoint, qui siège à l'Assemblée Spéciale et à l'Assemblée Générale de SARA, présente le rapport annuel. Le résultat de

l'exercice de la Société SARA présente un bénéfice de 253 517,00€. Proposition d'adopter le rapport de l'élu mandataire. (Unanimité)

**10/ Compte-rendu des commissions** urbanisme-aménagement et développement durable de la CAPI.

**11/ Compte-rendu de la commission travaux** : Ont été réalisés : les WC de la Place, les tracés du Basket, la face nord de la Bibliothèque, le passage handicapé à l'entrée du stade, le changement de la téléphonie de la Mairie. Sont en cours : la réparation du mur du cimetière, la passerelle du Bas-Vermelle, le parc de stationnement du Bas-Vermelle. Sont prévus : l'accessibilité de l'école Primaire, l'aménagement du coin vestiaire de l'école maternelle, les tracés dans la cour de l'école maternelle et l'achat d'un chariot pour les tapis de gymnastique.

**Déclarations préalables :**

J.L. Gallin-Martel : parcelle AB 459, 34, rue des Pâquerettes, en zone Ub au PLU pour construction d'un garage de 19,20m<sup>2</sup> et modification du mur de clôture.

Hervé Yvrard : parcelle AB 443, 27, impasse des Bleuets, en zone Ub au PLU pour construction d'un abri pour terrasse de 34,23m<sup>2</sup>.

Robert Morel : parcelles 175 et 122, 381, rue du Bas-Vermelle, en zone Ub au PLU pour construction d'un garage de 28,50m<sup>2</sup> en extension.

Certificats d'Urbanisme :

Me M. Delhomme Mathon : parcelle AE 722, en zone Ua au PLU, CU informatif pour terrain 28, Route de Sérézin,

Me Thomas Plottin : parcelle 161, 162, en zone Ub au PLU, blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR, pour CU informatif pour terrain 2332 route nationale 85.

Me Anne Muffat : parcelle A9, zone Np, Blanc, bleu Bc et rouge RC au PPR, pour CU Informatif sur terrain bâti 5058, rue de Vermelle.

Me Anne Muffat : parcelle A 11, zone Np, Bleu Bgs au PPR, pour CU Informatif pour terrain 103, chemin des Bottes

**Permis de Construire :**

Antonin Fège : parcelle AD9, rue du Bas Vermelle, zone Ua au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, pour transfert d'un permis aux co-demandeurs Meidi Skorek et Badin.

